



Elections européennes > relations avec l'Autorité Palestinienne

A l'occasion de ces élections européennes, le CCFD – Terre solidaire, au sein de la plateforme des ONG françaises pour la Palestine, interpelle les candidats dans le cadre de la campagne « L'Europe doit agir pour le droit » - voir <http://www.platforme-palestine.org/>

La tragédie qu'a connue la population palestinienne de la bande de Gaza a rappelé l'urgence du règlement politique de la question palestinienne. Pour une paix juste et durable, il est indispensable de faire valoir une approche basée sur le droit.

L'Union Européenne, premier soutien financier de l'Autorité Palestinienne et premier partenaire économique d'Israël, a les moyens et se doit de jouer un rôle politique, tant son action peut être déterminante. Et il relève du droit légitime des citoyens de connaître les positions et solutions envisagées par les candidats pour créer les conditions d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, et ce sur plusieurs enjeux. C'est pourquoi un questionnaire est adressé aux candidats aux élections par les groupes locaux des organisations de la plateforme et aux partis politiques par la plateforme afin qu'ils clarifient leurs positions.

Ce questionnaire porte sur plusieurs points, notamment :

- les **actions envisagées par les candidats** pour que les déclarations de l'UE sur le conflit israélo-palestinien soient **suivies d'effet**. Alors que la situation économique, sociale et humanitaire dans les Territoires palestiniens connaît une aggravation sans précédent, le CCFD-Terre solidaire interpelle, avec les autres ONG françaises de la plateforme l'Union européenne pour qu'elle revienne à une approche basée sur les droits et qu'elle pousse Israël à mettre un terme à ses politiques illégales qui entravent tout véritable développement dans les territoires palestiniens. L'ouverture des points de passage de et vers la Bande de Gaza et l'arrêt aux projets de colonisation en Cisjordanie est un préalable.
- la manière dont les candidats envisagent les relations UE-Israël, alors que les **violations aux droits de l'Homme sont multiples**. Dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage, le rehaussement sans conditions des relations UE/Israël serait considéré comme une prime à la violation du droit et des principes de l'Union Européenne. A contrario, le vote contre ce rehaussement des relations, et la suspension de l'accord d'association UE/Israël constituent des instruments décisifs susceptibles de mettre un terme aux violations du droit dans les territoires palestiniens. L'UE devrait en outre demander réparation pour les projets financés par l'UE et détruits par Israël.
- les actions que pensent entreprendre les candidats pour la **mise en place d'une commission d'enquête internationale indépendante**. Les pays membres de l'UE, parties à la IVe Convention de Genève, ont l'obligation juridique de s'assurer que toute violation grave du droit international humanitaire soit dûment documentée et que ses auteurs soient poursuivis. Le CCFD- Terre solidaire insiste, avec ses collègues français, sur le devoir de l'UE, aux côtés d'autres acteurs internationaux, d'encourager des démarches juridiques suite à ces violations par l'armée israélienne pendant son attaque de la bande de Gaza ; sur l'importance de la mise en place d'une commission d'enquête indépendante, sous l'égide des Nations Unies, afin que les responsables d'exactions commises et dénoncées par les observateurs sur le terrain soient jugés.
- **quelles perspectives sont envisagées**, puisque l'Union Européenne s'est récemment prononcée pour un gouvernement palestinien d'unité nationale, pour la mise en œuvre d'un **dialogue avec le Hamas**.
- quelles sont les mesures que comptent mettre en œuvre les candidats pour que les Etats membres respectent le **nouveau code de conduite** sur l'exportation de technologie et d'**équipements militaires** à destination de pays tiers dans leurs rapports avec Israël.